Avis public d'élection

Municipalité	Scrutin du
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS	2014 (année) 10 (mois) 26 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

GRAND-MÉTIS
Municipalité

par CHANTAL TREMBLAY, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : conseiller, siège no 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2014 (année) 09 (mois) 12 (jour) au 2014 (année) 09 (mois) 26 (jour)

JOURS :	HEURES : De :	à :	De :	à :
mardi	8 h	12 h	13 h	16 h 30
mercredi	8 h	12 h	13 h	16 h 30
jeudi	8 h	12 h	13 h	16 h 30
vendredi	8 h	12 h	13 h	16 h 30

À NOTER - Le vendredi 2014 (année) 09 (mois) 26 (jour) **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le : 2014 (année) 10 (mois) 26 (jour) **de 10 h à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le : 2014 (année) 10 (mois) 19 (jour) **de 12 h à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Élaine Savard

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : ----------

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : 70, chemin Kempt	Adresse :
Grand-Métis (Québec)	
418 775-6485	
Ind. rég. Numéro de téléphone	Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à GRAND-MÉTIS, le 2014 (année) 09 (mois) 12 (jour)
Municipalité

Chanta Tremblay
Président d'élection

SM-1 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité	Scrutin du
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS	2014 (année) 10 (mois) 26 (jour)

Je, CHANTAL TREMBLAY, certifie, sous mon serment d'office, que
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION a été publié à la date et de la façon suivante :
Nom de l'avis

❖ ***Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes »*** *(art. 345)* **:**

☐ affichage au bureau de la municipalité le _____ (année mois jour)

et

☐ insertion dans le journal _____ (Nom du journal) le _____ (année mois jour)

❖ ***Pour les municipalités régies par le « Code municipal »*** *(art. 431)* **:**

affichage le 2014 (année) 09 (mois) 12 (jour) aux deux endroits prévus :

1. EXTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL
Endroit

2. AU BUREAU MUNICIPAL (à l'intérieur)
Endroit

Signature

Donné à MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (Municipalité), le 2014 (année) 09 (mois) 14 (jour)

Chanta Tremblay
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

SMR-5 (06-02) D